

Bulletin n°18 du Groupe Zones Humides



Groupe
Zones
Humides

Le **Bulletin Groupe Zones Humides** (ou **BGZH**) informe les acteurs investis en faveur des zones humides sur les actualités institutionnelles clés, les événements français et internationaux et sur les opportunités de financements. Il offre également un accès à une sélection d'articles scientifiques mondiaux sur les zones humides.

Le but du BGZH est de mettre en lumière les besoins du terrain et de promouvoir les initiatives en faveur des zones humides.

Nous vous invitons à partager vos actualités, projets, et informations que vous souhaiteriez voir apparaître dans les prochains bulletins.

L'équipe SNPN



01

Les évènements marquants

- [COP16 – Sommet mondial pour la biodiversité](#)
- [Retour sur le Webinaire mares et agriculture](#)

02

Actualité Institutionnelle

- [Un Parc Naturel Régional dans le littoral charentais ?](#)
- [Lauréats BESTLIFE2030](#)
- [Agences de l'eau](#)
- [Les programmes de l'Agence Seine Normandie et Loire Bretagne disponibles](#)
- [Proposition de loi](#)

03

Financement

- [L'Initiative MedWet](#)
- [La fondation Lemarchand](#)
- [Rappel : appels à projets toujours d'actualité](#)

04

Gestion des zones humides

- [Journée mondiale des zones humides 2025](#)
- [Lagunes](#)
- [Continuités écologiques en Île-de-France](#)
- [Communication, Education, Sensibilisation et Participation \(CESP\)](#)
- [Outils de gestion](#)

05

Actualités zones humides

- [Projets territoire](#)
- [Communication, Education, Sensibilisation et Participation \(CESP\)](#)
- [Estreams : projet de sources de données](#)
- [Parutions](#)

06

Les évènements à venir

- [14 nouveaux évènements rajoutés en France et 1 à l'international](#)

07

Veille scientifique

- [12 articles scientifiques répartis en 6 rubriques](#)

01. Les événements marquants – COP16 Sommet mondial pour la biodiversité

COP16 Sommet mondial pour la biodiversité en Colombie

La **16e conférence** des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) s'est tenue à Cali, en Colombie, du **21 octobre au 1er novembre 2024**.

Cette conférence représente un point de convergence pour les nations, visant à réévaluer et renforcer leurs engagements envers la biodiversité. Les échanges ont souligné l'importance **d'intégrer des solutions basées sur la nature dans les politiques publiques** et de promouvoir une approche holistique reliant conservation des écosystèmes et enjeux socio-économiques. La participation des communautés locales a été reconnue comme essentielle pour garantir la durabilité des initiatives de protection.

Par ailleurs, les divergences se sont intensifiées entre pays développés et en développement concernant le **Mécanisme financier mondial**, le GEF, avec un appel clair à une réforme pour établir un instrument global dédié à la finance de la biodiversité.

Lors de cette rencontre, experts et ONG lancent un **appel à la protection des zones humides**, essentielles pour la biodiversité. Bien qu'elles ne représentent que 6 % de la surface terrestre, ces zones abritent 40 % des espèces végétales et animales.



Les 140 ONG et scientifiques présents conseillent aux gouvernements de :

- **financer la conservation**
- **établir des objectifs nationaux ambitieux**
- **lutter contre les causes de leur disparition** (comme l'agriculture et la pollution)
- **explorer les synergies avec la Convention de Ramsar.**

Ce sujet est particulièrement pertinent en France, où le **gouvernement revoit la cartographie des zones humides pour la politique agricole commune** (PAC). Selon la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, la méthode utilisée pour identifier ces zones en milieu agricole est trop restrictive. La France doit encore soumettre son projet à la Commission européenne dans le cadre de son plan stratégique national.

[Accédez à un article sur le sujet](#)

[Accédez à un autre article sur le sujet](#)

01. Les événements marquants – Webconférence

Webconférence : "S'appuyer sur les mares en tant qu'infrastructures agroécologiques"

Le 21 octobre 2024, une webconférence organisée par l'**OiEau** et le **Centre de ressources Milieux humides**, avec le soutien de l'**OFB**, a rassemblé environ 180 participants. L'événement a mis en lumière l'importance souvent négligée des mares agricoles en tant qu'infrastructures agroécologiques.

L'événement a débuté par une présentation soulignant la **valeur patrimoniale et écologique** des mares. Des interventions ont abordé la nécessité de **redynamiser l'intérêt** pour ces milieux, malgré des efforts de préservation encore insuffisants.

Les mares, dont plus de 75 % sont gérées par des agriculteurs dans le Gers, jouent un **rôle essentiel dans l'élevage et les exploitations agricoles**. Un éleveur local a également partagé son expérience et ses méthodes pratiques pour revitaliser ces écosystèmes.

Les fonctions des mares dans les exploitations agricoles ont également été mises en avant, telles que leur rôle en tant que points d'eau pour le bétail et leur contribution à la lutte contre l'érosion.

De plus, les mares ont été identifiées comme des **outils d'hydraulique douce**, essentiels pour **gérer le ruissellement et renforcer la résilience des écosystèmes** face aux événements climatiques.

Lors de la conclusion, il a été souligné la nécessité **d'approches collectives** et de **partenariats renforcés** pour leur préservation, tout en incitant à continuer de développer les synergies entre agriculture et préservation des mares.

Le replay et le compte rendu officiel seront disponible mi-novembre.



Programme :

- ➔ Introduction : les mares agricoles
Bertrand Sajaloli, Maître de conférences - Université d'Orléans
Silène Levoir Levillain, Chargée de mission agriculture et zones humides - Chambre d'agriculture France
- ➔ Témoignage : le réseau partenarial du Gers sur les mares
Thanh-Chi Nguyen, Cheffe de projet eau et zones humides - Adasea du Gers
Participation d'un(e) exploitant(e) agricole à confirmer
- ➔ Témoignage : les mares au sein d'une exploitation agricole : quels rôles possibles ?
Coraline Domingues, Responsable du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie - CEN Normandie
- ➔ Témoignage : la mare tampon, un outil de lutte contre l'érosion et le ruissellement
Valentin Deforest, Technicien bassin versant - Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette
- ➔ Mot de conclusion
Lorenzo Arduino, Coordinateur réseau et plaidoyer zones humides - Pôle-relais Mares et vallées alluviales

02. Actualité institutionnelle – Un Parc Naturel Régional dans le littoral charentais ?

Bientôt un parc naturel régional sur les marais du littoral charentais ?



Un avis favorable de l'État en août 2024 marque une étape significative vers la création d'un parc naturel régional sur les marais du littoral charentais.

Ce projet, qui a été initié en 2016 et soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine depuis décembre 2023, concerne **67 communes, toutes situées en zone humide**.

Souvent sous-estimés, les marais jouent un rôle majeur dans la biodiversité et l'économie locale, en particulier pour l'ostréiculture et l'agriculture. **S'étendant sur 1 311 km²**, cet écosystème est relié à la mer par les estuaires de la Charente, de la Seudre et de la Gironde, et contribue à la capture du CO2 tout en agissant comme un tampon contre les inondations.

Le parc sera un espace de concertation impliquant élus, acteurs socio-économiques et associations.

Il est à noter que la création d'un PNR ne nécessite pas de nouvelles normes, près de la **moitié du territoire** étant déjà soumis à des protections telles que les sites **Natura 2000** et les **réserves naturelles**.

Cependant, des incertitudes **demeurent quant à l'inclusion** de zones urbanisées telles que Royan et Rochefort, alors que d'autres communes ont exprimé leur intérêt.

[Accédez à l'article](#)

